

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Commune de St QUENTIN LA POTERIE

Département du Gard

Communauté de communes PAYS D'UZES

PETR UZEGE PONT DU GARD

Contrat Cadre

2020 -2021



Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental du Gard, représenté par Denis BOUAD, son Président

La Commune de St Quentin La Poterie, représentée par Yvon BONZI, son Maire

La Communauté de Communes Pays d'Uzès, représentée par Fabrice VERDIER, son Président

Le PETR Uzège Pont du Gard, représenté par Philippe MARCHESI, son Président

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 et de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 / 2021,

Vu la délibération n°CP/2019-fev/11.14 de la Commission Permanente du 21/02/2019 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat de développement territorial PETR Uzège Pont-du-Gard et de la CC Pays d'Uzès pour la période 2018 – 2021.

Vu la délibération N°CP/2020-DEC/11.18 de la Commission Permanente du 11/12/2020 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune de St Quentin la Poterie,

Vu la délibération n°36 de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 14/12/2020 approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre de St Quentin la Poterie,

Vu la délibération de la Commune, en date du 29/10/2020 approuvant son Contrat Cadre Bourg-Centre,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays d'Uzès en date du 23/11/20 approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre de St Quentin la Poterie,

Vu la délibération n° 2020-01-009 du Conseil syndical du PETR Uzège Pont du Gard en date du 5/03/2020 soutenant la commune dans sa démarche et la délibération du 5/12/2020 approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre de St Quentin la Poterie,

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.

Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.

Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes/ Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs...

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine,... Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit,...

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée »,

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,

- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial »*) et Midi Pyrénées (Article 28.2 « *soutenir les fonctions de centralité* »),
- est ciblée :
 - en direction des communes « villes centres » des bassins de vie ruraux tels que définis par l'INSEE,
 - vers les communes « Pôles de services » de plus de 1 500 habitants, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,...) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,
 - enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département du Gard, la commune de St Quentin la Poterie, la Communauté de Communes Pays d'Uzès et le PETR Uzège-Pont du Gard.

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune de St Quentin la Poterie vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

2.1- Présentation de la Commune et de son territoire

Située sur un territoire à la croisée de quatre aires d'influence Nîmes, Avignon, Uzès ; Arles et dans le périmètre du Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural Uzège Pont du Gard (PETR), **Saint Quentin la Poterie est une commune qui souhaite affirmer son rôle de polarité d'équilibre du territoire.**

LePETR Uzège - Pont du Gard se situe en partie centrale du Département du Gard et couvre une superficie de 684 km². Il s'étire de la plaine du Gardon, au plateau de Lussan, et de la plaine de l'Uzège à la Vallée du Rhône.

Le PETR Uzège-Pont du Gard compte au dernier recensement 50 871 habitants, répartis sur 49 communes d'un seul tenant. Formé de 2 communautés de communes, la communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU, 32 communes) ayant pour ville centre Uzès et la communauté de communes du Pont du Gard (CCPG, 17 communes) plus au sud, ayant pour ville centre Remoulins.

Les questions de transports et déplacements, de développement économique et commercial, du rayonnement touristique et culturel, des continuités écologiques, et de préservation d'interfaces naturelles et agricoles sont au cœur même des enjeux du SCoT et sont inscrits dans le projet de territoire du PETR.

Le SCoT révisé et adopté en décembre 2019 a inscrit parmi ses 3 axes d'impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité du territoire et propose dans **son objectif 53 de « conforter l'attractivité des polarités par le maintien et le renforcement de l'offre de proximité grâce à ses polarités reconnus »** dont fait partie St Quentin la Poterie.



Saint-Quentin-la-Poterie est située dans la région de l'Uzège, dans le Département du Gard. C'est une commune rurale **dont les ressources patrimoniales sont à l'origine d'un développement économique harmonieux et d'une vie culturelle intense.**

Village typiquement méditerranéen tant par ses paysages que par sa culture, Saint-Quentin-la-Poterie se situe dans la plaine agricole du Gard entre les contreforts des Cévennes et les plages de la Camargue.

C'est un village pittoresque dans un cadre architectural et paysager remarquable comportant de nombreux vestiges ou monuments historiques (église du XIIe siècle, remparts et porte médiévale, ancien moulin à huile) dominé par l'emblématique Tour de l'Horloge (cf. photo ci-après)

St Quentin la Poterie jouit d'un cadre de vie de qualité qui la rend attractive en termes d'habitat, de par sa situation géographique mais aussi d'un point de vue touristique grâce à la richesse de son patrimoine. De plus, il est important de noter que l'artisanat joue un rôle important dans l'économie locale.



Comme son nom l'indique, de tradition potière depuis le Moyen-Age, la production céramique va se développer jusqu'à atteindre son apogée au XIXe siècle, avec entre autres une manufacture de pipes en terre. L'argile réfractaire présente dans les sous-sols a permis l'essor de la production de céramique. Une partie des carreaux du Palais des Papes en Avignon ont été produits à Saint-Quentin-la-Poterie au XIVe siècle. La poterie utilitaire de Saint-Quentin était réputée pour sa solidité et a conquis tout le Grand Sud de la France.

Dans les années 1980, la céramique retrouve un nouveau souffle très créatif s'appuyant sur des ateliers d'art diversifiés et un grand festival d'été. **En 1992, la commune s'est vue d'ailleurs attribuer le label « ville et métiers d'art »** et en 2008 le musée de la poterie méditerranéenne est labellisé « qualité tourisme sud de France »

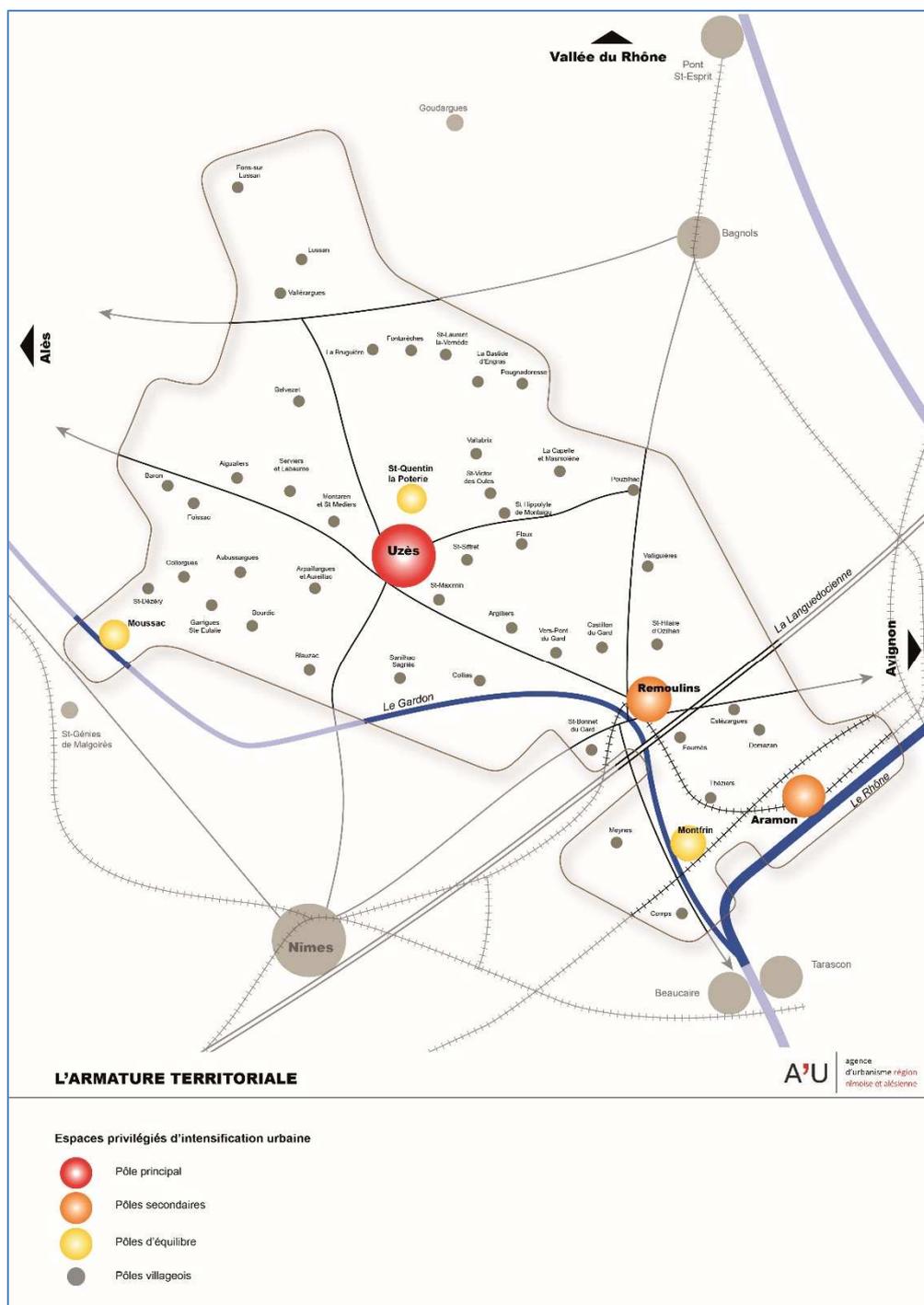
Saint-Quentin ne se résume pas uniquement à sa tradition potière, l'activité agricole y fut toujours sa principale source de revenus. Au regard des beautés de nos plaines, les terrains les plus cotés sont ceux occupés par les jardins, les maraichages, les vignes et les oliveraies.

Bénéficiant de 300 jours de soleil par an, Saint-Quentin-la-Poterie est un village agréable à vivre.

Le territoire de la commune de Saint-Quentin-la-Poterie s'étend sur une superficie de 2406 hectares au cœur de la plaine d'Alzon. Les limites du territoire communal jouxtent au nord les communes de La Bruguière, Fontarèches, Saint-Laurent-la-Vernède et La Bastide d'Engras, à l'est celles de Vallabrix, Saint-Victor-des-Oules, au sud celles de Saint-Siffret et Uzès, enfin à l'ouest la commune de Montaren et Saint-Médiars. En 1790, St Quentin était le chef-lieu d'un canton du district d'Uzès qui constitue aujourd'hui l'aire d'influence pour les services et commerces de ses 7 communes.

La commune se situe au nord-est de la ville d'Uzès ce qui lui confère une double attractivité. D'abord, résidentielle vis-à-vis du pôle d'emploi et de services d'Uzès, mais également économique puisqu'elle joue un rôle de pôle secondaire au sein du rayon d'attraction captant les flux en provenance du Nord (Grand Lussan) et de l'Est. Saint- Quentin-la-Poterie se situe aux abords d'un carrefour d'échange et de tourisme à dimension nationale voire européenne.

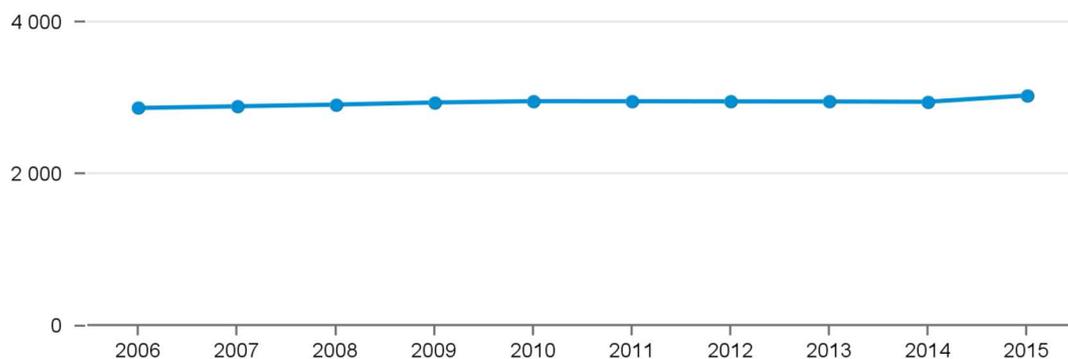
St Quentin la Poterie : Pôle d'équilibre du PETR



2-2 Caractéristiques de la commune

Démographie / Population

Depuis 1999, l'accroissement démographique se poursuit mais de manière beaucoup moins importante. Le dernier recensement de population indique 3117 habitants en 2017 sur le territoire communal.



Sources : INSEE

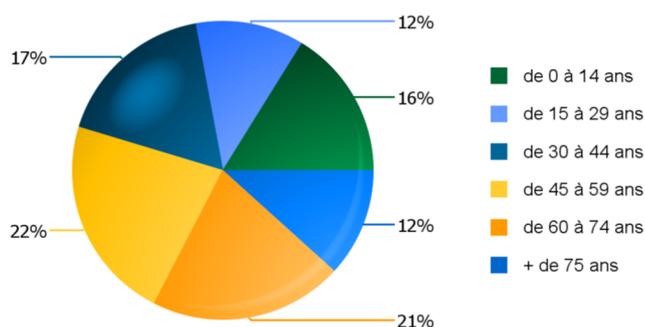
La population de Saint-Quentin-la-Poterie représente 14,7% de la population totale de la communauté de communes de l'Uzège.

La densité moyenne de la population ne cesse de croître depuis 1968 ; en effet elle est passée de 56,4 habitants au km² à 122,3 habitants au km² en 2009. **C'est d'ailleurs la plus forte densité de population qu'aït connu la commune. La densité de Saint-Quentin-la-Poterie est supérieure à la densité moyenne de la communauté de communes de l'Uzège (85,5 hab. /km²) et au département du Gard (119,9 hab. /km²).**

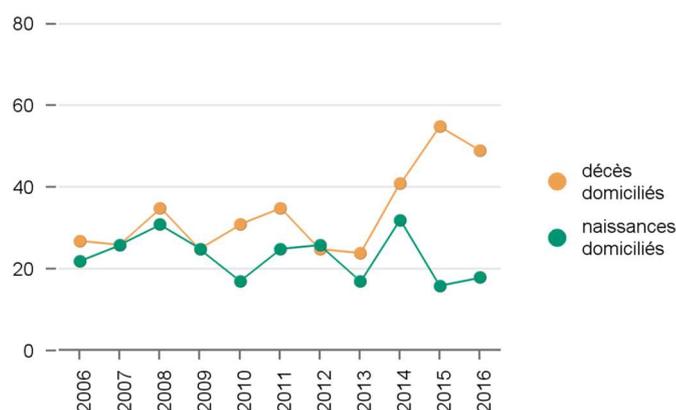
L'accroissement démographique de la commune est dû au **solde migratoire**. Cet accroissement est moindre ces dernières années car le solde migratoire est en diminution.

La population communale est constituée d'une majorité d'adultes et de personnes de plus de 60 ans. En effet, la population présente environ 42,4% d'adultes (30-59 ans) et 27,6% de personnes de 60 ans et plus. Les enfants et adolescents représentent 17,9% et les jeunes adultes (15/29ans) une part de 12%. Par rapport à 1999, seules les catégories des adultes et des plus de 60 ans ont augmentées. Cela dénote à la fois un vieillissement de la population mais également un non renouvellement de populations jeunes.

Population par tranche d'âge - 2014



Evolution naissances / décès depuis 2006



Source : INSEE

L'évolution de la structure de la population implique que la commune adapte les équipements publics (crèches, écoles, équipements de loisirs, culturels et sportifs) et les services à la personne. Il importe également d'accueillir des jeunes ménages dans un souci de mixité intergénérationnelle.

La population de Saint-Quentin-la-Poterie présente une certaine sédentarité. En effet, en 2008 (données non disponibles en 2009), 66,4% des habitants restent dans le même logement. En revanche, 14,5% des habitants viennent d'une autre commune du même département et

7,4% arrivent d'une autre région de France Métropolitaine **contribuant au solde migratoire positif.**

Parmi les nouveaux habitants, les tranches d'âge les plus représentées sont les 5-14 ans et les 25-54 ans. **Ces nouveaux habitants correspondent à une structure de ménage de type famille. La faible mobilité de la population de Saint-Quentin-la-Poterie traduit le fait que sa population ne souhaite pas forcément quitter la commune, en raison du cadre de vie qui lui est offert.** Saint-Quentin-la-Poterie accueille également des habitants qui proviennent d'autres communes, ce qui entraîne un fort apport exogène de population et **prouve l'attractivité de la commune.**

La commune de Saint-Quentin-la-Poterie connaît une croissance constante, toutefois le rythme démographique est moins soutenu. Elle comptait 2942 habitants en 2009 contre 3117 en 2017.

La projection longue durée permet d'estimer la population communale en 2030 à 4401 habitants (soit 1459 habitants supplémentaires) tandis que la projection courte durée l'estime à 3416 habitants (soit 474 habitants supplémentaires).

Le cadre de vie :

La qualité du cadre de vie constitue la véritable richesse du village. Elle participe pleinement à l'attractivité et à la notoriété de Saint-Quentin-la-Poterie. En effet, le village bénéficie d'un environnement naturel remarquable.

Situé entre garrigue et vignes, plaines et bois, le village est adossé à une colline. **Ses ruelles sont pavées, les façades colorées, il est doté de fontaines et de petites places très méditerranéennes qui donnent au cœur du village un charme réel et une authenticité que recherchent aussi bien les habitants que les touristes.** Saint-Quentin est un village à dimension humaine où il fait bon se rencontrer.



Nouvelle signalétique et pavage en céramique des rues du village (à gauche) et Fontaine du Griffon en céramique (place de la mairie)



De nombreux commerces sont à disposition de la population : boulangeries, supermarché, épicerie, boucherie, restaurants, café, coiffeurs, esthéticienne, pharmacie, tabac presse, pôle médical, garage automobile et de nombreux artisans. Le village bénéficie aussi d'un bureau de poste, d'un DAB, d'un Point Information Tourisme.

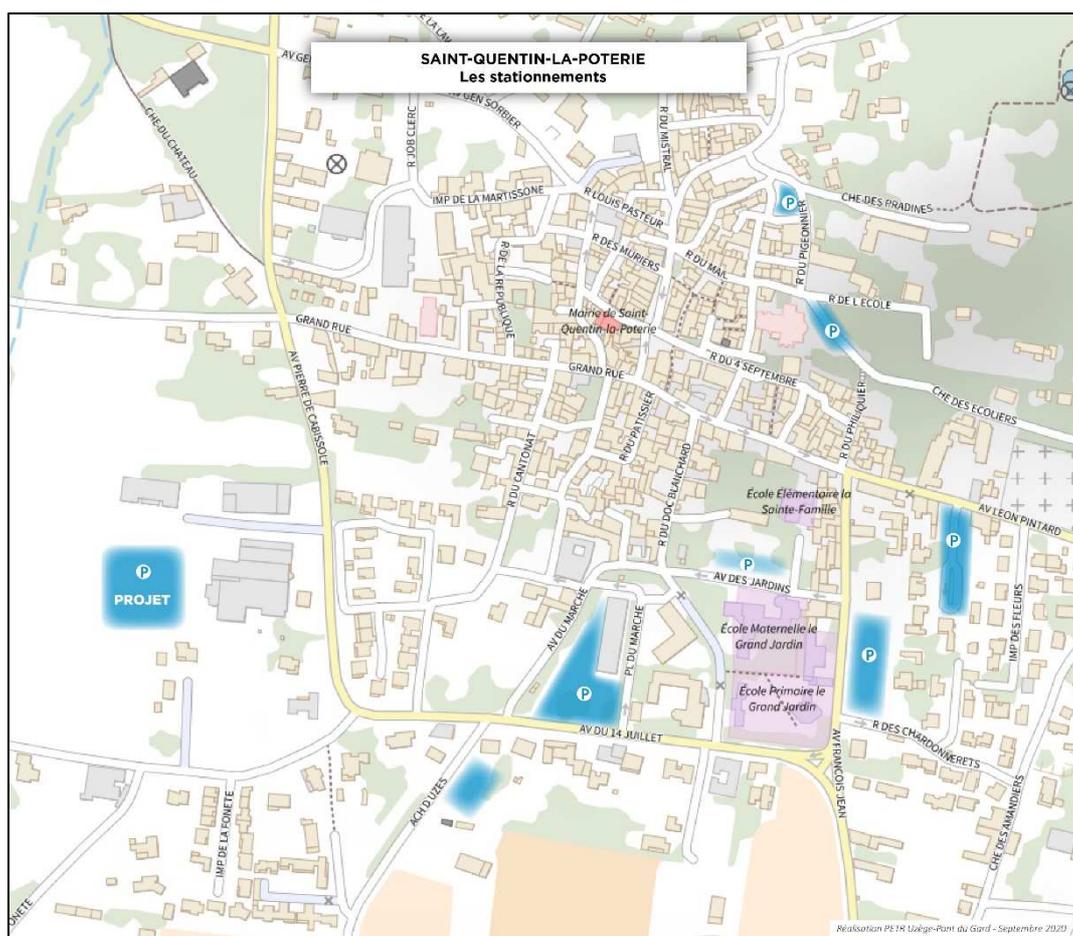
Jardins et parcs sont mis à disposition de la population : terrain de boules, aire de jeux pour les enfants, parc communal... De nombreux chemins de randonnées locales passent par Saint-Quentin et font l'objet de nombreuses balades (Schéma de randonnées locales du territoire)

Les déplacements doux ont été favorisés avec la création de trottoirs pouvant rendre accessibles ces infrastructures de proximité. Les voitures électriques bénéficient de borne de rechargement sur la place du marché. **Les dimanches, en saison, le cœur historique devient piéton pour rendre plus agréable la visite du village.**

La mobilité :

La commune est desservie par le réseau de bus régional LIO afin de faciliter le transport des enfants fréquentant les collèges et lycées d'Uzès. **Il est à noter l'existence d'une ligne « Saint-Quentin-la-Poterie–Uzès–Nîmes », ce qui témoigne de l'attrait de la commune dans le maillage départemental.**

La commune a aménagé des stationnements gratuits (600 places répartis sur plusieurs sites en périphérie du cœur de village – cf. carte ci-dessous), **afin de limiter le stationnement et les déplacements véhiculés dans le cœur de village** : Parking à proximité des halles (commerces), Parking du lavoir, Parking de la Poste, Parking des écoles et Parking de l'église.

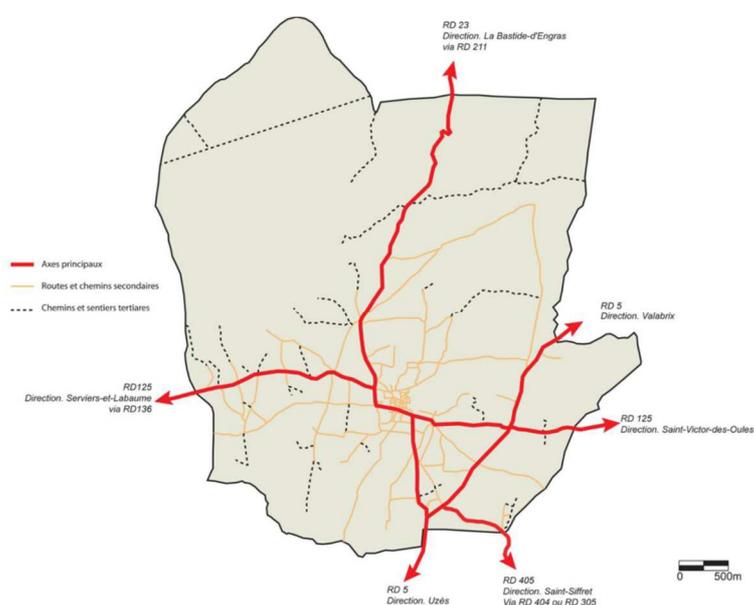


Cependant malgré cette offre de stationnement, la commune est saturée en période de marché et d'évènements, nombreux sur la commune (cf. programmation culturelle). La mairie étudie la possibilité de réaliser un grand parking afin notamment de « délester » les alentours

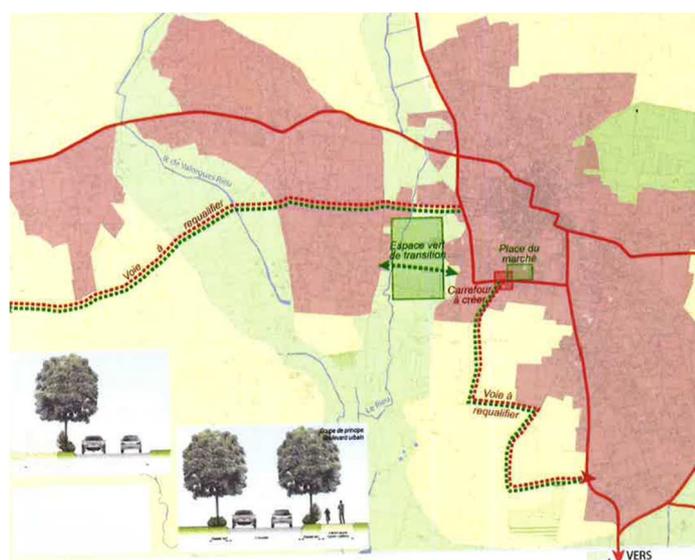
des halles les jours de marchés ou de manifestations. Un projet de parking de covoiturage est aussi prévu, ces projets pourraient proposer des bornes de recharges électriques.

La commune compte déjà des bornes électriques de recharge de véhicules sur le parking de la place du marché aménagé récemment avec le soutien de la Région et du Département.

Le réseau principal de voirie est structuré en étoile (cf. carte 1 ci-dessous). La commune est irriguée par un réseau de voies départementales de plus ou moins grande importance qui confère la possibilité aux habitants d'accéder aisément au réseau départemental et national - il se compose de routes départementales classées en niveau 3 : RD N°23 nord/sud reliant Uzès au sud, RD n°5 qui distribue la partie Est du territoire, et la RD n°125 (projet 3.1.1/route de Jol) qui traverse le centre du village d'Est en Ouest et qui nécessite des aménagements sécurisés et paysagers. (cf. carte du « Projet de déplacement communal »)



Carte 1 : Desserte en étoile du territoire communal



carte 2 : Projet de Déplacement communal

L'activité économique (dont touristique) :

Les marchés hebdomadaires qui se tiennent tout au long de l'année, sous la halle Joseph Monier, participent à la vitalité du village en plus de l'animation locale qu'ils apportent. Le marché des producteurs qui se tient le mardi favorise les circuits courts.

Les marchés attirent un grand nombre de locaux et de plus en plus de touristes, ils participent de la vie économique du Bourg et lui confère une attractivité.

La réhabilitation de la place du marché engagée en 2015 et terminée en 2019 a permis la dynamisation économique au cœur du bourg avec l'installation de nouveaux commerces (boulangerie bio ; épicerie fine, fleuriste, agence immobilière, opticien, caveau...) qui complète l'offre commerciale et de services du bourg et confère à cette place une véritable attractivité commerciale.

Elle a aussi répondu aux objectifs suivants : redéfinir l'espace urbain de la place et son intégration au village, réaménager la place en tenant compte des différentes manifestations qui s'y déroulent, intégrer la liaison entre voirie départementale et place avec des aménagements adaptés, conforter la place dans l'attrait touristique, rénover la halle dans un esprit de sauvegarde d'un ouvrage de référence, faciliter les circulations et le stationnement sur et autour de la place... Enfin, la proximité et la gratuité des parkings réaménagés favorisent l'activité économique du village.

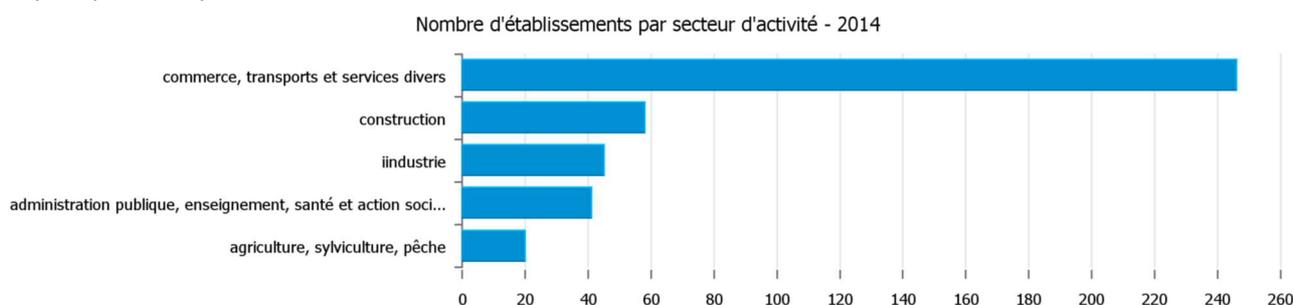
Halle de la place du marché, accueillant les 2 marchés hebdomadaires et les nombreuses festivités (à gauche) et haut de la place du marché (rue du docteur Blanchard) avec point info tourisme, restaurants et terrasses sous les platanes (à droite)



Tonnerre de Bio depuis 2015 « le marché aux vins bio de l'Uzège » sous la halle Joseph-Monier

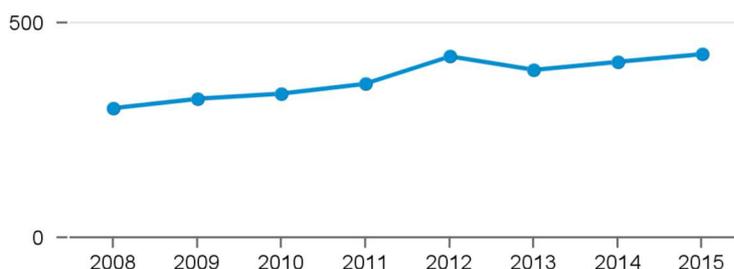
Le tissu économique est composé d'une majorité de très petites entreprises prospères (97% des entreprises ont moins de 10 salariés – ce qui est une spécificité du territoire PETR).

Le secteur des services est fortement représenté avec plus de **240 établissements en 2014** (cf. graphique ci-après°



Source : Insee – Clap

Évolution du nombre d'établissements entre 2008 et 2015 : **+41.8%**, reflète de la bonne dynamique économique de la commune.



• **L'artisanat : une activité ancestrale reconnue :**

Autour de son passé céramique prestigieux, la vie économique s'est développée. **Depuis le XIV^{ème} siècle la commune a su faire perdurer cette tradition potière (célèbre « Toupin » est né au 17^{ème}) et depuis 1992 elle est labellisée « Ville et Métiers d'Art », la commune compte aujourd'hui encore plus de 40 artisans d'art, et lui vaut d'être qualifiée « capitale de la Céramique ».**

Le Musée Européen de la Poterie Méditerranéenne présente, quant à lui, une grande collection de céramiques traditionnelles du village et de méditerranée ainsi que des expositions temporaires remarquables. La Galerie Terra Viva, l'une des plus prestigieuses galeries de céramiques contemporaines, est au cœur du village.

Cette offre autour de l'artisanat d'art attire de plus en plus de visiteurs sur le village et en fait l'un des attraits touristiques du Département. En 2019, une nouvelle signalétique autour des métiers d'art vient de voir le jour (plan du village, oriflammes, fléchage, calicots). **Elle participe de la qualité du cadre de vie et ancre Saint-Quentin-la-Poterie comme destination incontournable dans le paysage des métiers d'art.**

Cette activité participe donc de la dynamique économique du bourg : hébergement, restauration... et savoir-faire de la céramique.



Musée Européen de la poterie méditerranéenne



Braderie annuelle des potiers

- **Un pôle touristique attractif et dynamique :**

Le territoire de l'Uzège compte 2 points « Info Tourisme » dépendant de la Société Publique Locale « Destination Pays d'Uzès Pont du Gard » dont le siège est situé à Uzès ; St Quentin la Poterie avec plus 7 500 visiteurs en est le 1^{er} sans compter les 4 300 contacts enregistrés en 2019 sur 5 mois d'ouverture/an.

L'offre d'hébergement (hôtel, camping (500 personnes), gîtes, chambres d'hôtes, airbnb...) et l'offre de restauration (pizzeria, salon de thé, gastronomique, familial...) se diversifient chaque année. Cette dynamique a récemment entraîné la création d'un évènement hebdomadaire en saison, les soirées Foodtrucks.

Cette dynamique touristique est intimement liée à l'offre culturelle, en effet **la programmation culturelle de la commune est riche et perdure dans le temps depuis plusieurs années** (festival de l'accordéon...). Certaines ont même une renommée européenne, comme Terralha, festival européen des arts céramique (36^{ème} édition cette année) ou bien encore la biennale « exposition-concours » de la jeune Céramique Européenne, laboratoire des futures tendances et pépinière de jeunes talents.

Enfin, de nouvelles manifestations d'envergure ont fait leur apparition et s'inscrivent dans le paysage local : Tonnerre de Bio à Pentecôte (cf. photo p. 12), la braderie des potiers en mai, ... Sans oublier les fêtes locales telles que la fête votive au mois d'août réputée dans tout le territoire.

Saint-Quentin-la-Poterie se place en deuxième position, après Uzès sur la Communauté des Communes Pays d'Uzès, en termes de fréquentation et d'attractivité touristique.

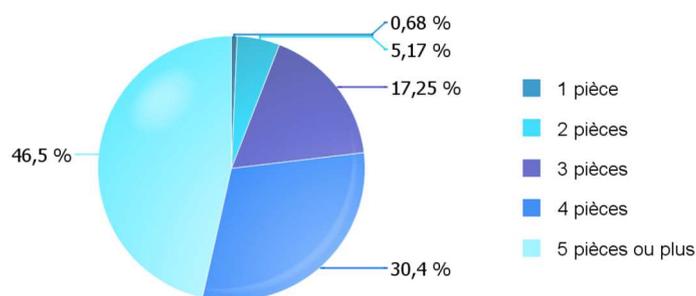
L'habitat :

L'évolution du parc de logements se traduit dans l'aspect architectural du bâti et le découpage des lotissements. Le parc de logements de la commune est un parc récent constitué d'habitats individuels et d'appartements. En effet, plus de la moitié des logements datent des 30 dernières années. En comparaison avec la CCPU ou le Département, St Quentin la Poterie est une commune dont l'implantation des résidences s'est effectuée pour 1/3 avant 1949 ce qui correspond au village ancien et à sa 1^{ère} couronne urbaine. Depuis 1975, l'implantation des résidences a repris un rythme soutenu pour répondre à la pression démographique.

La construction de logements est régulière et importante ses dernières années.

L'habitat dominant reste individuel. Le centre de la commune se caractérise par un tissu urbain dense et une continuité du bâti composé principalement de maisons de villages anciennes.

Répartition des résidences principales par taille - 2014



Evolution du nombre de logement entre 2006-2014

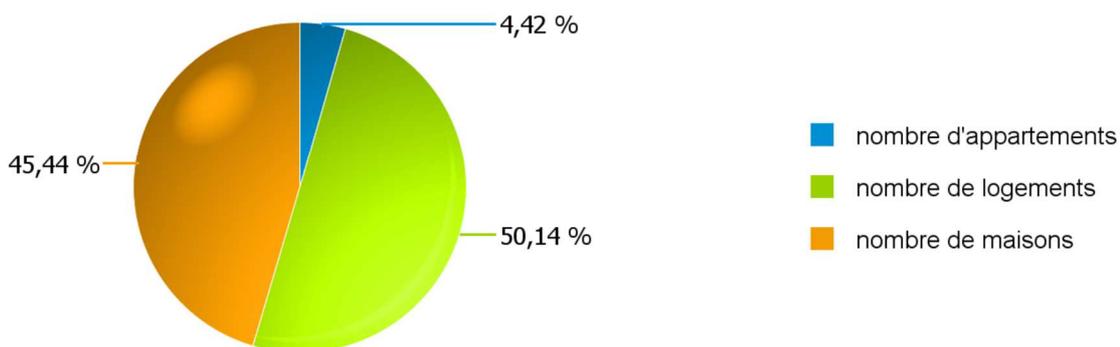
2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 506	1 522	1 539	1 567	1 589	1 617	1 627	1 637	1 645



Ruelles en céramique traditionnelle et façades habitation colorées en cœur de village

La commune de Saint-Quentin-la-Poterie possède un parc déséquilibré entre les logements individuels et les logements collectifs. En effet, en 2009, il est composé de 92,2% de maisons et de 7,8% d'appartements. Les maisons individuelles sont le type d'habitat dominant. Depuis 1999, le nombre d'appartements n'a que légèrement augmenté avec 12 appartements supplémentaires, et les données 2014 témoignent du maintien de cette tendance.

Répartition du nombre de logements par type - 2014



Le projet en cours de l'espace Job Clerc a notamment pour objectif de rééquilibrer cette situation à travers la création de logements en collectif (33 logements),

La commune de Saint-Quentin-la-Poterie ne possède pas du tout les caractéristiques de la communauté de communes dont le parc de logements est composé de 75,1% de maisons et 24,9% d'appartements, ni celui du département qui atteint respectivement 62,8% et 37,2%. La composition du parc répond à une demande importante de la population. Le type de logements individuels répond à une étape du parcours résidentiel des ménages qui souhaitent

après avoir bénéficié de l'offre de logements collectifs d'Uzès s'installer dans des communes à proximité de ce pôle urbain majeur.

L'évolution du parc de logements se traduit dans l'aspect architectural du bâti et le découpage des lotissements. Le parc de logements de la commune est un parc récent constitué d'habitats individuels et d'appartements. En effet, plus de la moitié des logements date des trente dernières années. 57% ont été construits après 1975.

Actuellement la commune compte deux établissements accueillant les personnes âgées à savoir :

- La maison de retraite « les jardins » située au cœur du village et à proximité des écoles et gérée par l'association « Présence 30 » (capacité de 23 résidents).
- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD) des « Cistes » d'une capacité d'accueil de 65 lits avec une unité Alzheimer de 13 places. Il propose un accueil de jour de 6 places.

L'offre de services à la population :

Il existe sur le village, une offre multiple de services à la population :

- **Un pôle médical important** : médecins, dentistes, kinésithérapeute, ostéopathes, infirmiers, podologue, un futur projet paramédical. La densité de personnels médicaux est de bon niveau sur le secteur de Saint-Quentin-la-Poterie.
- **Un pôle petite enfance** avec 45 places de crèche, un Relais Assistante Maternelle, un Lieu Accueil Parents Enfants.
- **Un pôle éducation** avec trois écoles dont deux communales (3 classes de maternelles et 6 classes de primaire), un service cantine, un service périscolaire et des centres de loisirs, séjours-vacances et séjours-famille.
- **Une offre sportive avec des infrastructures** (stades, tennis, gymnase, terrain de boules et prochainement un skate-park).
- **Une offre socio-culturelle** avec le Centre socio-culturel intercommunal (vieillissant et nécessitant des adaptations face aux besoins grandissants des publics utilisateurs), la médiathèque et nombreuses activités de loisirs (gym, danse, judo, danses de salon, théâtre, boxe française, chant, école de musique, musicare...).
- **Un pôle sénior** avec deux maisons de retraite. Présence de deux défibrillateurs sur la commune.
- **Un centre communal d'actions sociales (CCAS)** situé dans la mairie annexe aux « Arches » qui vient en appui aux personnes les plus démunies socialement à travers notamment la constitution de dossiers sociaux, le versement de secours d'urgence et l'accompagnement social.
- L'Aide à Domicile en Milieu Rural (**ADMR**) et l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (**UNAPEI 30**)

Saint-Quentin-la-Poterie compte une **quarantaine d'associations qui offrent les activités les plus variées allant de la pratique sportive aux actions caritatives, des activités culturelles aux pratiques solidaires**. Ces associations sont soutenues par la municipalité grâce aux

subventions, à la mise à disposition de personnel, aux prêts de salles et l'appui logistique des services municipaux.

Le centre Intercommunal « Pierre Mendès France » (CSI) :

Lieu intergénérationnel et incontournable de la vie sociale du bourg

Le Centre Socioculturel Intercommunal « Pierre-Mendès-France » a une vocation intercommunale depuis 2001. L'intercommunalité s'est amorcée avec la signature d'une **convention** entre le centre socioculturel, la commune de St Quentin la poterie, la communauté des communes du Grand Lussan et d'autres communes environnantes (la Capelle et Masmolène, Flaux, Montaren et St Médiars, St-Hippolyte de Montaigu, St Victor des Oules, St Siffret, Vallabrix) **afin que les habitants ce territoire puissent bénéficier des mêmes services aux mêmes conditions.**

L'action du CSI se développe autour de la **fonction animation globale et coordination**. Le centre social est agréé par la Caisse d'allocations familiales depuis 1985. **C'est un équipement de quartier à vocation sociale, un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle, un lieu d'animation de vie sociale et un support d'intervention sociale.**

Cet équipement de proximité, d'animations, de vie sociale repose sur une dynamique fédérée autour des habitants. Les finalités s'identifient autour de 3 axes :

- L'Inclusion sociale et socialisation des personnes
- Développement des liens sociaux et de la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

3 pôles thématiques sont reliés pour une mission d'animation de la vie sociale et pour consolider le vivre ensemble :

- **Pôle Enfance – Jeunesse**
- **Pôle Parents Accompagnement à la parentalité – Seniors**
- **Pôle Développement local – Chantiers d'insertion**

Quelques actions portées par le centre social :

- Inscriptions et adhésions / Réservations salles municipales
- Permanence administrative et juridique
- Activités extra-scolaire mercredi, petites et grandes vacances (depuis 2016, la Communauté de Communes Pays d'Uzès a pris la compétence Enfance – Jeunesse et finance les accueils de loisirs).
- Accueil Jeune / Espace projet, préparation séjours, échanges européens
- Accompagnement à la scolarité. Vacances en famille / Café des parents.
- Projets seniors (en fonction de l'évaluation des besoins, forum santé, formations, accompagnement et écoute, accompagnement numérique, ateliers mémoire, ateliers de transmission, ateliers de prévention, Happy danse, Happy chanson)
- Chantiers d'insertion, chantiers d'accompagnement réservés aux personnes allocataires du RSA. Trois activités principales : espaces verts, petit patrimoine et gestion du schéma local de randonnée.
- Animation vie sociale, festivités, carnaval, sorties culturelles, séjours montagne

Les activités culturelles et de loisirs :

La vie culturelle de Saint-Quentin-la-Poterie est fortement liée à son histoire et repose en grande partie sur la dynamique associative locale. De nombreuses activités sont programmées chaque année.

La commune a une activité culturelle forte à travers plusieurs lieux importants dans l'histoire du village : La Maison de la Terre regroupant le Musée de la Poterie Méditerranéenne, la Galerie Terra Viva et la vitrine des Potiers, la Tour de l'Horloge, l'Atelier Terre, la Résidence d'Artistes. Dans la continuité de son histoire, une trentaine de céramistes se sont installés dans le village afin d'y exercer leur métier et y vendre leur production. **La valorisation des savoir-faire est une part importante de l'activité culturelle.**

L'Office Culturel a pour mission de développer le tourisme culturel autour de la promotion des métiers d'art ; il organise le **Festival Européen des Arts Céramiques, Terralha** (une vingtaine de céramistes européens sélectionnés exposent dans les cours et jardins du village) et le « Concours de la Jeune céramique Européenne » ; il gère la résidence d'artistes et l'Atelier Terre (espace ludique et pédagogique destiné aux écoles et aux stages pendant les vacances et les mercredis). L'Office Culturel organise également un festival autour de la musique : Le Festival de « L'accordéon Plein pot », tous les ans à l'ascension. En 2019, ces manifestations ont accueilli plus de 5 500 personnes.

Les acteurs culturels du village participent chaque année à des événements nationaux tels que les Journées du Patrimoine et les Journées Européennes des Métiers d'Art.

Le Centre socio-culturel intercommunal organise de nombreuses activités pour les jeunes, les adultes et les seniors (randonnées, danse, sorties culturelles, atelier cuisine, couture...). **Implanté sur le village depuis 1984, date de son 1er agrément. Il a une mission d'animation de la vie sociale, il offre de nombreuses activités de loisirs sur la commune et son rayonnement est important sur l'ensemble du territoire.** Il est **intercommunal depuis 2011** avec une véritable dynamique associative.

Le centre social a un agrément « jeunesse et éducation » dans le cadre des missions de prévention et de promotion sociale à destination des enfants, des jeunes adolescents et des familles. Une des actions importantes est l'accueil en centre de loisirs sans hébergement pour les enfants pour les enfants de 3 à 12 ans et un accueil « jeunes » (11/17 ans). **En effet, le centre socio culturel accueille tous les enfants du territoire, la compétence enfance ayant été prise en 2016 par la communauté de communes.** De nombreuses familles sont utilisatrices de ce service. En fonction des périodes, de nombreux projets (ludiques éducatifs) sont proposés aux enfants dans le respect de leurs besoins spécifiques. Le centre socio culturel a reçu en 2018 un agrément « eurodesk » qui est un réseau européen pour les jeunes et les professionnels du domaine de « l'enfance jeunesse ».

La médiathèque, dans un espace de 350 m², propose un fonds adulte, petite enfance, jeunesse, musique, cinéma et un espace multimédia. Environ 15 500 documents pour petits et sont empruntables et/ou consultables. Toute l'année, la médiathèque accueille les classes de primaires, les crèches, les centres aérés, travaille en partenariat avec la maison de retraite, propose des animations gratuites : expositions, rencontres d'auteurs, spectacles de contes, concerts, ...

La salle polyvalente accueille de nombreuses manifestations (concerts, pièce de théâtre, spectacle, fête d'association...) ; la nouvelle salle Joseph Monier de 100m² est un espace rénové récemment qui permet l'accueil d'expositions. La salle des Capitelles est

régulièrement investie par les associations pour leurs activités notamment l'association du Club des Capitelles dédiée aux séniors.



Avec une programmation culturelle riche la commune offre une vie socioculturelle reflet de sa dynamique et de son attractivité

Ici « La braderie des potiers » en mai attire chaque année des 100ème de visiteurs

La transition écologique et énergétique :

Contrat de Performance Energétique : Le 8 mars 2019, M. le maire a signé avec l'entreprise « SPIE Citynetworks » un contrat de performance énergétique (CPE) d'une durée de 10 ans qui comprend pour une partie la maintenance de l'éclairage et pour une autre partie un programme pluriannuel d'investissement qui verra notamment le basculement en « Led » près de 300 points lumineux. Le titulaire s'est engagé dans le contrat sur une baisse de la consommation « éclairage public » de près de 50 % au bout de 10 ans. Enfin, une grande nouveauté est instaurée dans cette convention avec des abaissements de puissance (jusqu'à 70%) de l'éclairage public qui seront pratiqués pendant la nuit.

« Zéro phyto » : La commune bénéficie du label zéro phyto.

Un plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles (PAPPH) a été signé par la commune en 2010. Dans le cadre de ce plan un investissement important en matériel (épareuse, débroussailleuse, broyeur...) a été réalisé par la commune (63 k€) largement subventionné par l'agence de l'eau et le conseil régional (41 k€).

Autres projets de développement durable :

Afin de continuer à s'inscrire dans une démarche de développement durable la commune a plusieurs projets et a recours à des méthodes durables :

- Projet : Equiper certains bâtiments communaux de « photovoltaïque » en toiture.
- Récupérer les eaux de pluie et les stocker pour l'arrosage des espaces verts communaux
- Fauchage raisonnée
- Les nouveaux aménagements paysagers utilisent des essences méditerranéennes adaptées en période de sécheresse estivale (moins consommatrice d'eau)

2-3 Synthèse et enjeux

ATOUX / OPPORTUNITES	FAIBLESSES / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Un cœur de village jouant un rôle central malgré l'étalement urbain • Des équipements concentrés dans le village • Des espaces boisés riches • De nombreux vestiges de l'époque médiévale • Présence de périmètre de protection et d'inventaire • Une vie associative dynamique • Programmation socioculturelle riche • La commune fait partie des 3 « villes et métiers d'art » du Département du Gard et cultive ce savoir-faire (biennale « exposition-concours » de la jeune Céramique Européenne, laboratoire des futures tendances et pépinière de jeunes talents) • 45 artisans d'art dont 25 ateliers de potiers et céramistes et une résidence d'artistes internationale • Une population d'actif • Une forte augmentation des cadres • Trois axes routiers départementaux structurants en étoile (RD 125, 23 et 5) assurant la bonne desserte du bourg et le maillage avec le territoire • Un réseau secondaire qui irrigue la plaine urbanisée 	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population • Stationnement limité les jours de marché et pendant la saison (manifestations) • Réseau routier vieillissant • Equipements et infrastructures publics vieillissants (énergivore) • Manque d'équipements collectifs adaptés aux besoins de la population • Un taux de résidences secondaires en augmentation • Peu d'actifs St Quentinois travaillent dans la commune • 52% de la population appartient à la classe intermédiaire • Une économie résidentielle reposant sur le commerce et les services à la personne • Route de Jol est un accès très fréquenté au village et desservant la zone d'activité • Des axes de desserte insuffisamment aménagés
<p>ENJEUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauvegarder la qualité architecturale du centre ancien • Maintenir et valoriser les points de vue sur le centre ancien et depuis les axes de communications (entrées de bourg à qualifier) • Préserver la qualité paysagère • Evaluer les besoins en terme d'équipement engendrés au regard du développement urbain et des besoins de la population • Reconquérir le centre ancien (réhabilitation des places et harmonisation du pavage des rues et rénovation des logements vacants...) • Sauvegarder la qualité architecturale du centre historique • Requalifier et affirmer la centralité du village • Favoriser le traitement harmonieux du tissu urbain, dans une certaine unité architecturale avec le centre village • Assurer le développement économique • Sécuriser et aménager l'entrée de bourg (route de Jol) • Gérer le fluide occasionné par les voitures et les ramassages scolaires • Créer des cheminements piétons, des aménagements afin de sécuriser les déplacements doux... 	

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

3.1 Une stratégie globale, confortée par le PLU révisé :

- **Axe stratégique 1 : Aménagements urbains et cadre de vie**

Protéger et valoriser les vues sur le village depuis les routes : village patrimoine, perché et adossé au bois de la Madone, St Quentin domine la plaine de l'Alzon. Cette silhouette est visible depuis de nombreuses routes et notamment la plus empruntée, celle d'Uzès à Bagnols sur Cèze. Les vues emblématiques doivent ainsi être protégées pour conserver ce paysage urbain et ce patrimoine architectural qui attirent résidents, passants et touristes.

Un objectif démographique maîtrisé : le PADD de la commune amorce une réflexion qui va au-delà de 2025. Deux zones de projet à vocation d'habitat sont programmées après 2025. Elles permettront de soutenir la croissance démographique dans un objectif de mixité sociale et de structuration urbaine par des projets d'ensemble.

- **Axe stratégique 2 : Equipements et services à la population**

Le renforcement du tissu économique en centre-bourg sera conforté, en particulier en ce qui concerne les commerces de proximité et les services à la personne.

Le réaménagement de la place du marché et la restauration du secteur des halles ces dernières années s'inscrit pleinement dans cet axe et dans la politique d'aménagement paysager et des flux de circulations autour et dans les places.

Les prochains aménagements des places du village participeront à la fois de l'embellissement du cadre de vie mais aussi de la dynamique économique du bourg, en effet nombreuses places en cœur de bourg comptent des commerces, services et ateliers céramiques.

Autre volet de cet axe, la requalification des équipements de services, tel que l'espace Pierre Mendès France, lieu intergénérationnel incontournable des services à la population ou bien encore les équipements sportifs, et ce afin de répondre aux besoins des usagers.

- **Axe stratégique 3 : Stationnement, mobilité et liaisons douces**

En complémentarité des axes 1 et 2, une politique active des déplacements qui comporte 2 volets se poursuivra : Le volet déplacement doux et le volet déplacement motorisé.

En effet si le réaménagement complet de la place du marché a permis d'optimiser cet espace et de libérer de nouvelles places de stationnement, il est aussi utilisé régulièrement pour des manifestations culturelles. Des parkings de délestage aux entrées du bourg seraient nécessaires d'autant plus que les secteurs au nord du centre ancien sont peu pourvus en stationnement, de même que le réaménagement des places ne se fera pas sans repenser le stationnement.

Le réseau principal de voirie est structuré en étoile a bénéficié de quelques aménagements qui doivent se poursuivre sur d'autres secteurs (comme la Route de Jol).

Les déplacements doux ne sont aujourd'hui pas véritablement utilisés des quartiers vers le centre du bourg. Toutefois, des itinéraires pourraient être trouvés et aménagés pour permettre les liaisons des quartiers vers le centre. (cf. carte projet de déplacement communal p. 11)

L'équipement des espaces publics en parc de stationnement vélo pourraient également inciter de nouvelles pratiques. Ces modes de déplacement doux adaptés aux déplacements locaux et au tourisme de randonnées pédestre et/ vélos en créant des connexions avec les sentiers et itinéraires vélo existants sur le territoire.

3.2 De la stratégie globale vers le projet de développement et de valorisation du bourg centre

Axe 1 : Aménagements urbains et cadre de vie

- Des espaces publics à requalifier pour participer du maintien de la qualité de vie sur la commune
 - Projets : Requalifier et réaménager les places du bourg
- Apporter une réponse quantitative à la demande de logements (adaptée à l'évolution démographique et à la multiplication du nombre de ménages)
- Rééquilibrer la composition du parc de logements
 - Projets : Favoriser la création de logements locatifs plus petits (mieux adaptés à la mutation des ménages), créer des lotissements ...

Axe 2 : Equipements et services à la population

- Apporter une réponse qualitative et adaptée aux besoins des utilisateurs des équipements publics communaux
- Répondre aux besoins de la population en termes d'équipements adaptés à la demande et aux caractéristiques démographiques de la commune.
 - Projet : Requalifier la cantine scolaire ...
 - Projet : Créer du stationnement et aménager les abords du médical privé (faciliter l'accès au soin)
 - Projets : Créer et requalifier des espaces sportifs et loisirs adaptés à la demande : stade, skate parc...

Axe 3 : Stationnement, mobilité et liaisons douces

- Apporter une réponse qualitative et adaptée aux besoins des utilisateurs, des visiteurs en matière de stationnement et permettre une circulation sécurisée qui prenne en compte les piétons et les modes de déplacements doux à l'échelle du territoire communal.
 - Projet : Aménager des cheminements piétons dans le cœur de village
 - Projet : Créer une liaison douce entre Uzès et St Quentin
 - Projet : Aménager un parking à l'entrée du bourg

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation

Le projet politique de la mairie s'oriente vers un tissu urbain maîtrisé avec la poursuite des aménagements des espaces publics et des voies de circulation tout en tenant compte du volet environnemental.

Dans la continuité des travaux réalisés sur les Arches avec le réaménagement, la sécurisation de l'avenue du 14 juillet, et la structuration d'une offre de service et accessibilité, le flux des usagers est facilité vers les nouveaux commerces et contribue aux déplacements sécurisés : à pied, à vélo ou avec poussette et fait du déplacement doux une gageure, tout en restant fidèle à l'esprit du village et à sa cadre de vie privilégié.

Nous envisageons la réalisation de parkings pour augmenter la capacité d'accueil et faciliter ainsi les mobilités douces au cœur du bourg.

Nous voulons continuer à densifier le logement au cœur du village que nous souhaitons rénover avec divers programmes autour des places du village et des rues annexes (Fiche action 1.1) de façon à préserver et améliorer le cadre de vie.

Les infrastructures sportives feront aussi l'objet de nos engagements, la pratique du sport étant source d'épanouissement. Création d'un skate park, création d'un terrain multi sports et mise aux normes du terrain de rugby et de vestiaires supplémentaires. (Fiche action 2.2).

Nous voulons poursuivre l'embellissement du village, qui passe aussi par la réhabilitation du Centre Social Intercommunal, Espace Pierre Mendès France. Nous souhaitons que les aménagements et les équipements améliorent la sécurité des usagers et l'accueil des différents publics. Nous engagerons une démarche participative avec les salariés, le conseil d'administration, les utilisateurs du centre social et les habitants contribuant à rendre le village plus attractif, plus solidaire soulignant notre ambition pour une meilleure qualité de vie.

Enfin, le rayonnement de notre village et sa dynamique socio-économique, liés au label « Ville et Métiers d'art » participent au développement économique du bourg (commerces de proximité et tourisme) et au soutien du tissu artisanal et les commerces de proximité.

Pour atteindre ces objectifs qui constitue la stratégie de la commune, ST Quentin la Poterie priorise trois axes de travail pour conduire des actions et mettre en œuvre des projets sur le court, moyen et long terme.

Ces 3 axes constituent le cadre du Projet de Développement et de Valorisation du bourg centre, cartographiés ci-après :

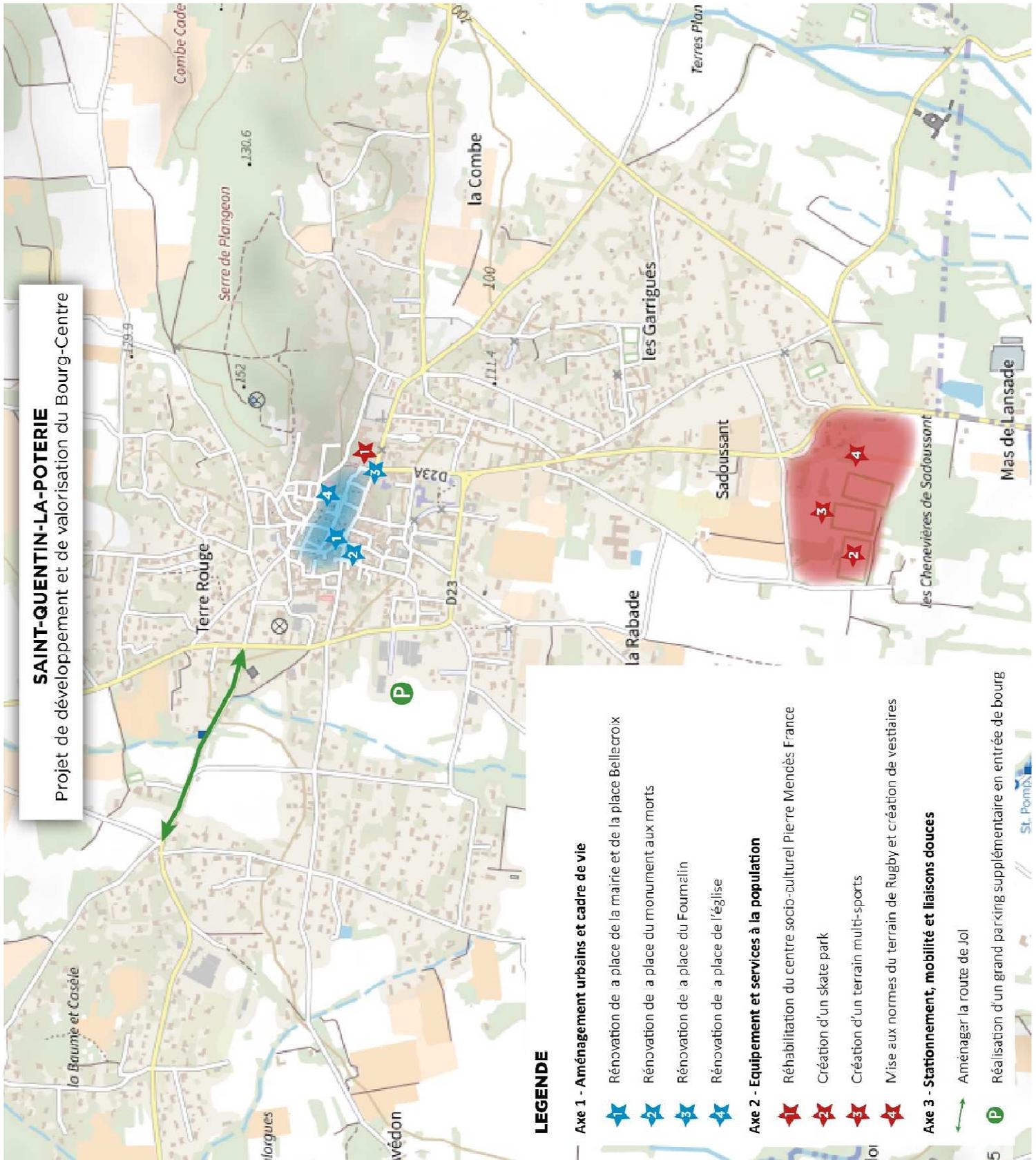
Axe 1 : Aménagements urbains et cadre de vie

Axe 2 : Equipements et services à la population

Axe 3 : Stationnement, mobilité et liaisons douces

SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Projet de développement et de valorisation du Bourg-Centre



LEGENDE

Axe 1 - Aménagement urbains et cadre de vie

- ★ 1 Rénovation de la place de la mairie et de la place Bellecroix
- ★ 2 Rénovation de la place du monument aux morts
- ★ 3 Rénovation de la place du Fournelin
- ★ 4 Rénovation de la place de l'église

Axe 2 - Equipement et services à la population

- ★ 1 Réhabilitation du centre socio-culturel Pierre Mendès France
- ★ 2 Création d'un skate park
- ★ 3 Création d'un terrain multi-sports
- ★ 4 Mise aux normes du terrain de Rugby et création de vestiaires

Axe 3 - Stationnement, mobilité et liaisons douces

- Aménager la route de Jol
- P 5 Réalisation d'un grand parking supplémentaire en entrée de bourg

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2020-2021)	Moyen terme (2022-2025)	Long terme (2026- 2031)
AXE STRATEGIQUE 1 : Aménagements urbains et cadre de vie				
ACTION 1.1 Requalifier les espaces publics et embellir le cadre de vie du cœur de village	Rénovation de la place de la mairie et de la place Bellecroix	x		
	Rénovation des autres places publiques (place de l'église, place du monument aux morts, place du fournalin)		x	
	Réhabilitation du temple avec pour objectif d'en faire aussi un lieu culturel		x	
ACTION 1.2 S'inscrire dans une démarche de développement durable	Réaménagement du site de la « Madone »		x	
AXE STRATEGIQUE 2 : Equipements et services à la population				
ACTION 2.1 Services à la population	Réhabilitation du centre socio culturel Pierre Mendès France		x	
	Réaménager et mettre aux normes la cantine scolaire		x	
	Création d'un parcours de santé		x	
ACTION 2.2 Equipements de loisirs	Création d'un Skate Park	x		
	Création d'un terrain multi sports		x	
	Mise aux normes du terrain de Rugby et création de vestiaires supplémentaires	x		
AXE STRATEGIQUE 3 : Stationnement, mobilité et liaisons douces				
ACTION 3.1 Aménager et sécuriser les déplacements entre les quartiers	Aménager la route de Jol		x	
ACTION 3.2 Favoriser un stationnement organisé et de qualité	Réalisation d'un grand parking supplémentaire en entrée de bourg	x		
	Faciliter le stationnement aux abords du futur pôle médical (accès au service de soins)	x		
ACTION 3.3 Favoriser les liaisons douces	Création d'une liaison douce entre St Quentin et Uzès		x	

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2020 - 2021

Le Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional du PETR Uzège-Pont du Gard. Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial régional du PETR Uzège Pont du Gard.

Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

PHASAGE DU PROGRAMME OPERATIONNEL PLURIANNUEL		2020	2021	2022
axe 1 / Aménagements urbains et cadre de vie				
ACTION 1.1 Requalifier les espaces publics	Projet 1.1.1 : <i>Rénovation de la place de la mairie et de la place Bellecroix</i>	X		
	Projet 1.1.2. : <i>Rénovation de la place du monument aux morts</i>			X
	Projet 1.1.3. : <i>Rénovation de la place du Fournalin</i>			X
	Projet 1.1.4. : <i>Rénovation de la place de l'église</i>			X
axe 2 / Equipements et services à la population				
ACTION 2.1 Services à la population	Projet 2.1.1 : <i>Réhabilitation du centre socio culturel Pierre Mendès France</i>		X	X
ACTION 2.2 Equipements de loisirs	Projet 2.2.1 : <i>Création d'un skate park</i>	X		
	Projet 2.2.2 : <i>Création d'un terrain multi sports</i>			X
	Projet 2.2.3: <i>Mise aux normes du terrain de Rugby et création de vestiaires supplémentaires</i>		X	
axe 3 / Stationnement, mobilité et liaisons douces				
ACTION 3.1 Aménager la voirie	Projet 3.1.1 : <i>Aménager la route de Jol</i>			X
ACTION 3.2 Favoriser un stationnement organisé et de qualité	Projet 3.2.1 : <i>Réalisation d'un grand parking supplémentaire en entrée de bourg</i>		X	

Axe 1	Fiche action 1.1
AMENAGEMENTS URBAINS ET CADRE DE VIE	Requalifier les espaces publics
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Le village de Saint Quentin la Poterie et plus particulièrement le haut du village présente un attrait pour les nombreux touristes avec notamment les lieux à visiter (Tour de l'horloge, musée de la poterie, site de la Madone...) et les petites places typiques de notre village (place du monument aux morts, place Bellecroix, place du Fournalin, place de l'église, place de la mairie).</p> <p>Les réhabilitations de ces places entrent dans un projet global de requalification des places du village afin d'homogénéiser leur aspect esthétique et harmoniser les espaces publics.</p> <p>Le revêtement en sol céramique permettra de s'inscrire dans la tradition céramique du village de St Quentin la Poterie et de poursuivre l'embellissement du village.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Rénover, entretenir l'espace public pour rester un village « attractif » aux yeux des nombreux touristes visitant chaque année la commune ; - Homogénéiser, embellir et garantir la qualité urbaine sur l'ensemble du village ; - Mise en valeur patrimoniale du centre du village ; - Faire bénéficier aux habitants d'un cadre de vie particulier, leur permettant de s'identifier à la valeur historique et patrimoniale de leur ville, tout en leur facilitant l'usage et le cheminement. 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 1.1.1. Rénovation de la place de la mairie et de la place Bellecroix</p> <p>Descriptif : Afin d'embellir ces deux places il est envisagé la création de trottoirs carrossables, la création de plantations, la mise en place de mobilier urbain et de signalisation ainsi que la réfection de la chaussée.</p> <p>L'objectif du projet est d'homogénéiser et garantir la qualité urbaine sur l'ensemble des places du village afin de conserver leur attrait pour les nombreux visiteurs.</p> <p>Ces places desservent la mairie, des commerces et un patrimoine riche tel que la fontaine du Griffon (face à la mairie). Les façades d'habitation ont été rénovées il y a quelques années et les aménagements envisagés participeraient ainsi de l'embellissement du cadre de vie et de la dynamique économique en cœur de bourg.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>st Quentin la Poterie</i> Coût estimatif : 350 000 € HT Calendrier prévisionnel : 2021</p>	

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie (hors VRD), Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), Conseil Départemental.



Projet 1.1.2. Rénovation de la place du monument aux morts.

Descriptif :

Afin d'embellir cette place il est envisagé la création de plantations, la mise en place de mobilier urbain et de signalisation ainsi que la réfection de la chaussée.

L'objectif du projet est d'homogénéiser et garantir la qualité urbaine sur l'ensemble des places du village afin de conserver leur attrait pour les nombreux visiteurs.

C'est le lieu de commémoration des cérémonies en mémoire des anciens combattants, y sont aussi organisées des inaugurations de manifestations comme le festival Terralha...reflet de la dynamique socio-culturelle du bourg.

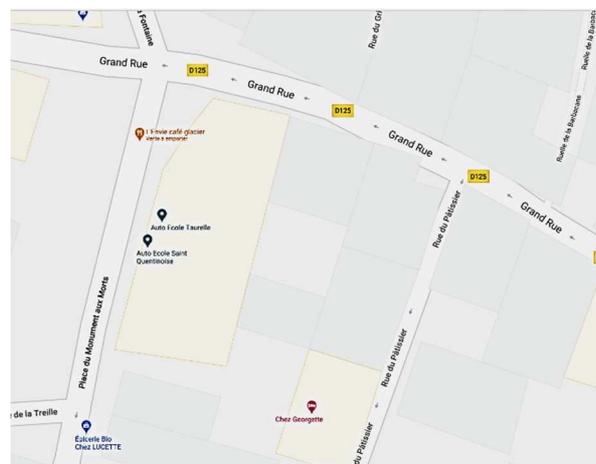
Récemment se sont installés sur cette place une épicerie bio, un glacier qui complète l'offre de services et commerces déjà existant ; les aménagements permettront aussi de participer à la dynamique économique en cœur de bourg.

Maître d'ouvrage : *St Quentin la Poterie*

Coût estimatif : 150 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie (hors VRD), Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), Conseil Départemental.



Projet 1.1.3. Rénovation de la place du Fournalin

Descriptif :

Afin d'embellir cette place il est envisagé la création de plantations, la mise en place de mobilier urbain et de signalisation ainsi que la réfection de la chaussée.

L'objectif du projet est d'homogénéiser et garantir la qualité urbaine sur l'ensemble des places du village afin de conserver leur attrait pour les nombreux visiteurs.

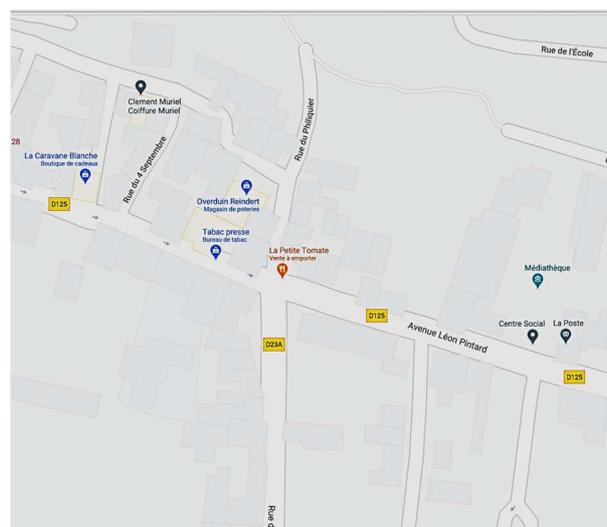
Cette place accueille une pizzeria et un dépose minutes a déjà été aménagé pour faciliter l'accès aux commerces ; elle dessert des ruelles qui invite à la découverte du cœur de village et de son patrimoine. Sa rénovation participerait aussi de l'embellissement du cœur de village et de la dynamique économique des commerces de proximité.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 200 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie (hors VRD), Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), Conseil Départemental.



Projet 1.1.4 Rénovation de la place de l'église

Descriptif :

Afin d'embellir cette place il est envisagé la mise en place de mobilier urbain et de signalisation ainsi que la réfection de la chaussée.

L'objectif du projet est d'homogénéiser et garantir la qualité urbaine sur l'ensemble des places du village afin de conserver leur attrait pour les nombreux visiteurs.

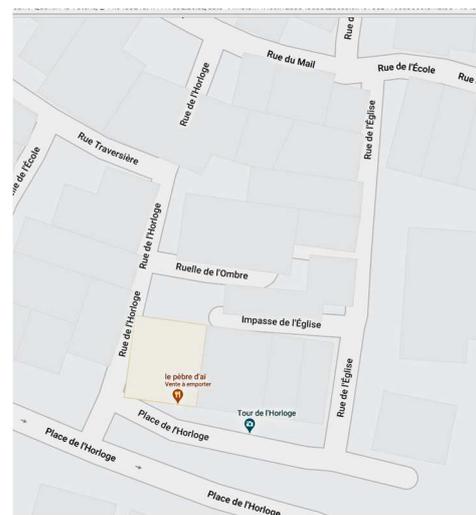
Cette église construite au moyen âge aurait accueilli les reliques de Quintinius (St protecteur qui donnera plus tard son nom au village) et fait partie des richesses du patrimoine architectural de la commune. La requalification de cette place participera de la dynamique touristique patrimoniale du bourg.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 120 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie (hors VRD), Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG), Conseil Départemental.



Axe 2

Fiche action 2.1

EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION

Services à la population

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

Le centre socio culturel Pierre Mendès France est un bâtiment vieillissant que la commune souhaite réhabiliter entièrement afin d'en faire un lieu agréable permettant d'accueillir le public intergénérationnel dans des conditions optimales.

Le lieu est très utilisé puisqu'il comporte une salle polyvalente louée aux particuliers et également utilisée dans le cadre des activités extra scolaires (ALSH) et par les associations, une salle de gym, les bureaux du centre social.

Ce bâtiment est indispensable aux activités culturelles, sociales et associatives et sa réhabilitation permettra de conforter le rôle de bourg centre de la commune et de ce lieu structurant.

De par sa proximité en cœur de bourg, les aménagements piétonniers ont facilité son accessibilité depuis les écoles en passant par la place du Fournalin (cf. FA 1.1.3)

Objectifs stratégiques

- Offrir à la population un bâtiment entièrement rénové qui permettra le déroulement d'activités associatives, culturelles dans les meilleures conditions ;
- Réhabiliter « énergétiquement » le bâtiment (isolation, chauffage);
- Construire de nouveaux bureaux;
- Mise aux normes accessibilité PMR

DESCRIPTIF DU PROJET

Projet 2.1.1. Réhabilitation du centre socio culturel Pierre Mendès France

Descriptif :

Les travaux envisagés pour réhabiliter le centre social consistent en une mise en conformité de l'accessibilité de tout le centre, une reprise totale de la toiture de la salle polyvalente, une amélioration du chauffage par le remplacement de la chaudière ainsi que l'amélioration de l'isolation et le remplacement des menuiseries extérieures et enfin la construction d'une salle de réunion.

Cette rénovation permettra de rendre à cet équipement structurant véritable espace intergénérationnel toutes les commodités nécessaires à un bon accueil des publics (centre aéré, associations, manifestations...), et de répondre aux normes environnementales.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 1 500 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022



Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie, Communauté de Communes Pays d'Uzès, Conseil Départemental, CAF du Gard	
---	--

Axe 2	Fiche action 2.2
EQUIPEMENTS ET SERVICES A LA POPULATION	Equipements de loisirs
PRESENTATION DE L'ACTION	
Contexte	
<p>Le village de Saint Quentin la Poterie, présente, en dehors de son attrait touristique, un fort tissu associatif et une jeunesse dynamique.</p> <p>Dans la cadre de sa politique jeunesse et afin de répondre aux enjeux des activités proposées aux jeunes sur son territoire, la commune de Saint Quentin La Poterie n'a de cesse d'étudier les faisabilités d'amélioration de son offre. Il ressort de ces études que la construction d'équipements de loisirs (skate-park et terrain multi sports) est très attendue par les jeunes de la commune. Ces installations seront dédiées à la pratique en accès libre du skate-board, de la trottinette, du roller et du BMX ainsi qu'à de toutes les pratiques associées au terrain multi sports (football, basket, hand ball...).</p> <p>L'objectif est d'offrir aux utilisateurs la possibilité d'une pratique polyvalente et permettre la cohabitation des enfants, des jeunes, du niveau débutant au niveau confirmé, de l'amateur à l'expert. Ces équipements doivent aussi être pensé comme un espace de loisir ouvert à tous : pratiquants, familles, visiteurs, curieux...</p> <p>Une mise aux normes du terrain de Rugby est aussi prévue afin de permettre la pratique de ce sport dans des conditions optimales. Un vestiaire supplémentaire sera également créé.</p>	
Objectifs stratégiques	
<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une réponse qualitative et adaptée aux besoins des équipements publics communaux ; - Répondre aux besoins de la population en termes d'équipements ; - Développer une politique en faveur de la jeunesse ; 	
DESCRIPTIF DES PROJETS	
<p>Projet 2.2.1. Création d'un skate park</p> <p>Descriptif : Afin d'intégrer au mieux le projet dans son site, le skate-park sera réalisé entièrement hors sol. La surface développée des parties bétonnées (dallage horizontal, courbes et plans inclinés) sera de 225 m² environ (la surface pourra évoluer pour respecter le budget prévisionnel de l'opération). L'enjeu est de créer un équipement, en structure béton, intégré harmonieusement à son environnement pour en faire un véritable espace public qualitatif. Le skate-park doit répondre à une demande street, tout en offrant un minimum de courbes.</p> <p>Maître d'ouvrage : <i>St Quentin la Poterie</i> Coût estimatif : 93 500 € HT Calendrier prévisionnel : 2020</p> <p>Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie , Communauté de Communes Pays d'Uzès</p>	

Projet 2.2.2.
Création d'un terrain multi sports

Descriptif :

A l'instar de nombreuses autres communes, St Quentin La Poterie a pour projet d'aménager un terrain multi sports à destination des enfants, adolescents et familles.

La commune a fait le constat que ce type d'équipement manquait et permettrait de compléter la large palette d'équipements de loisirs à la disposition des St Quentinnois.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 80 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Etat, Région Occitanie, Communauté de Communes Pays d'Uzès, Comité National du Développement du Sport (CNDS), Conseil Départemental



Projet 2.2.3
Mise aux normes du terrain de rugby et création de vestiaires supplémentaires

Descriptif :

La commune envisage de procéder à la mise aux normes du terrain de rugby pour que ce dernier puisse être homologué pour les compétitions.

Des vestiaires supplémentaires font également partie de ce projet important.

En effet les clubs comptent : FOOT 80 enfants et 7 catégories // RUGBY 450 licenciés tout confondu de 4 ans à senior et 10 catégories reflet de la dynamique démographique et des besoins en équipements adaptés.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 250 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2021

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Région Occitanie, Comité National du Développement du Sport (CNDS), Conseil Départemental



PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

La route de Jol (RD125) présente, de par l'absence de cheminements piétons et par la vitesse excessive des véhicules, un caractère accidentogène qui justifie que cette voirie d'un projet de réhabilitation de la voirie. Les travaux seront dans la continuité de ce qui a été réalisé au niveau de l'avenue Pierre de Cabissolle (RD23) à savoir la mise en place d'une circulation piétonne protégée et d'une sécurisation des véhicules. L'afflux important de touristes et la fréquentation importante de cette voie sont autant d'arguments qui vont dans le sens de travaux d'aménagement qui rendront à cette route un caractère sécurisé.

Objectifs stratégiques

- Sécuriser la circulation sur la RD125 en axant le projet sur une circulation piétonne protégée ;
- Réduction de la vitesse des véhicules ;
- Qualité du projet à travers l'aménagement d'espaces verts ;
- Donner un aspect visuel de qualité à une des entrées du village ;

DESCRIPTIF DU PROJET

Projet 3.1.1. Travaux de mise en sécurité de la route de Jol

Descriptif :

Les travaux envisagés s'inscrivent dans la continuité de ceux qui ont été réalisés sur l'avenue Pierre de Cabissolle (RD23).

Ils consisteront notamment en la mise en place de circulations piétonnes protégées à travers la réalisation de trottoirs, l'aménagement des voies carrossables, la mise en place de dispositif de sécurité de type plateaux surélevés et la création d'espaces verts.

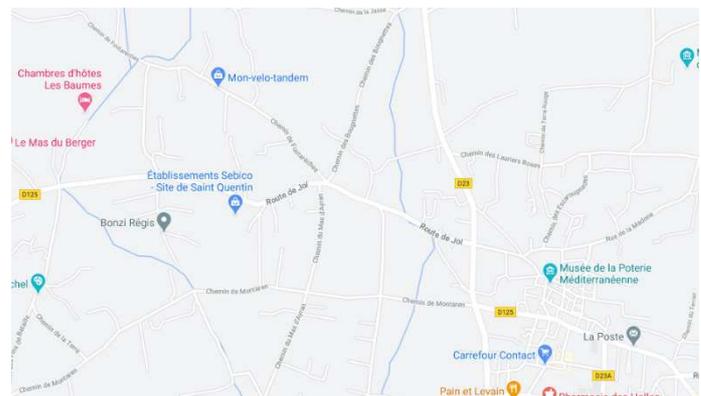
Cette entrée de ville dessert un quartier résidentiel et une zone artisanale. Son accès depuis la RD 779 a été sécurisé par un rond-point cette année mais sa desserte et son aménagement jusqu'au village reste aujourd'hui à faire pour qualifier cette entrée de bourg et sécuriser les circulations.

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 1 500 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2022

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Conseil départemental, Région Occitanie (Hors VRD)



Axe 3

Fiche action 3.2

STATIONNEMENT, MOBILITE ET LIAISONS
DOUCES

Favoriser un stationnement organisé et de qualité

PRESENTATION DE L'ACTION

Contexte

L'attractivité de Saint Quentin La Poterie rend indispensable d'avoir sur la commune un stationnement de qualité et organisé qui permette de mettre en valeur l'image de la commune auprès des usagers et des nombreux touristes.

Actuellement la commune manque de places de stationnement les jours de marchés et à l'occasion des manifestations importantes (Fête votive, Terralha, Journées du patrimoine...etc) un stationnement anarchique s'installe avec les conséquences que cela engendre (insécurité des piétons, risque d'accidents de véhicules...)
La commune est actuellement en train de mener une acquisition foncière à proximité de la cave coopérative et qui lui permettrait de dégager une surface pour la réalisation d'un grand parking (300 places). La parcelle est située à 3 minutes du centre ce village (place du marché)

Il est envisagé également afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable, d'équiper ce parking de panneaux photovoltaïques.

Objectifs stratégiques

- Renforcer l'attractivité touristique de la collectivité en tant que « bourg centre »;
- S'inscrire dans une démarche de développement durable;
- Aider à compléter l'offre médicale et paramédicale sur la commune ;
- Sécuriser et organiser le stationnement sur la commune ;
- Apaiser le centre bourg

DESCRIPTIF DES PROJETS

Projet 3.2.1.

Réalisation d'un grand parking supplémentaire en entrée de bourg

Descriptif :

Construction d'un parking de 300 places en entrée de bourg. La parcelle est située à 3 minutes du centre ce village.

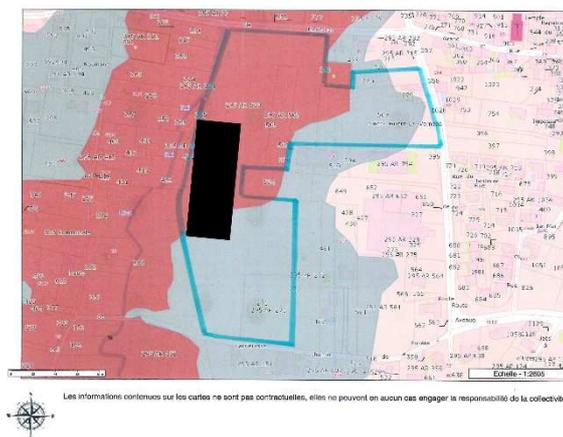
Prévoir, en fonction des possibilités offertes, de couvrir ce parking de panneaux photovoltaïques. Ce projet offrira un aménagement qualitatif et paysagers d'entrée de ville .

Maître d'ouvrage : St Quentin la Poterie

Coût estimatif : 100 000 € HT

Calendrier prévisionnel : 2021

Partenaires techniques et/ou financiers potentiellement concernés : Conseil départemental, Région Occitanie (Hors VRD) , Communauté de Communes Pays d'Uzès



Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

6.1 - Du territoire communautaire de la Communauté de communes Pays d'Uzès

Le contrat bourg centre s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de la communauté de communes Pays d'Uzès (CCPU) au travers du projet de territoire 2015/2025 dont les 4 axes sont les suivants :

- Axe 1 : solidarité, vitalité et bien vivre ensemble
- Axe 2 : image, qualité de vie et identité locale
- Axe 3 : attractivité et dynamisme économique
- Axe 4 : aménagement durable et équitable

Parmi les priorités définies, figurent notamment les dimensions économiques et touristiques. Des actions inscrites au contrat (axe 1 et axe3) visent à renforcer l'attractivité touristique de la commune. Ces actions contribueront à mettre en valeur la commune et faciliter l'accueil des touristes.

Une part du contrat (axe 1 et axe 3) concerne le développement durable au travers notamment la réalisation d'une liaison douce entre St Quentin et Uzès et aussi à travers l'aménagement du site boisé de la Madone. Il s'agit ici encore d'une priorité communautaire qui se manifeste par différentes actions qui s'inscrivent dans celles des communes.

L'aménagement de la route de Jol et la réalisation d'un parking s'inscrivent également totalement dans l'axe 2 du projet de territoire et plus particulièrement dans l'orientation stratégique « améliorer la circulation et le stationnement ».

L'orientation stratégique « encourager les pratiques sportives » se retrouve aussi dans le contrat à travers l'axe 2 et plus particulièrement l'action 2.1 (création d'un « parcours de santé »).

Enfin, ce contrat bourg centre rejoint le projet de Convention Territoriale Globale en cours de rédaction avec la CAF et la MSA. L'action liée à la jeunesse, menée en relation étroite entre la CCPU et la commune (ALSH) est un véritable pilier du projet social de territoire.

6.2 - Du territoire de projet du PETR Uzège-Pont du Gard

Le PADD du SCoT révisé et approuvé au 19/12/19 dont fait partie la commune de St Quentin la Poterie affiche plusieurs objectifs relatifs au positionnement de cette commune :

- **AXE 1 - ASSURER UN DEVELOPPEMENT VERTUEUX ET DURABLE**
- **AXE 2 - PRIVILEGIER LA SOLIDARITÉ & LA PROXIMITÉ TERRITORIALE**

➤ STRUCTURER LES POLARITÉS DU TERRITOIRE

- **LES PÔLES D'ÉQUILIBRE DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE, MONTAREN, MONTRIN & MOUSSAC**

De par leurs positions et/ou fonctions, ces communes ont des capacités d'accueil supérieures à la moyenne de l'espace auquel elles appartiennent. Offrant un niveau de services et d'équipements

supérieurs aux autres communes de leur espace, l'objectif n°31 est de soutenir la dynamique des pôles d'équilibre pour qu'elles continuent à pouvoir jouer un rôle d'appui indispensable pour les communes rurales.

- **AMÉLIORER L'OFFRE DE TRANSPORT.**

Sur les pôles secondaires et d'équilibre :

Conforter les modes actifs, développer le covoiturage et des liaisons fortes et performantes en transports collectifs entre les pôles.

Développer des itinéraires cyclables autour des principaux équipements et services de proximité

- **AXE 3 - IMPULSER UN NOUVEAU RAYONNEMENT POUR ASSURER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**

Conforter l'attractivité des polarités par le maintien et le renforcement de l'offre de proximité.

➤ **PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT CULTUREL**

Le territoire possède quatre niches présentant des potentiels de développement et d'attractivité touristiques, dont l'artisanat d'art avec les poteries de Saint-Quentin-la-Poterie...

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région se mobilisera en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre d'Uzès et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique (infrastructures et revitalisation du commerce et de l'artisanat)
- qualification du cadre de vie
- valorisation des façades
- habitat
- équipements de services à la population
- intermodalité et mobilité douce
- qualification de l'offre touristique
- valorisation du patrimoine
- équipements culturels
- équipements sportifs
- mise en accessibilité des bâtiments publics
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, écochèques,...) projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre
- études rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets inscrits dans le présent contrat seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat, présenté par la Commune d'Uzès a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat territorial du PETR Uzès Pont du Gard, Communauté de Communes Pays d'Uzès pour la période 2018-2021.

Il se déclinera en programmes annuels (voire biannuels) qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat territorial susmentionné.

Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département du Gard

Le Département apportera son soutien à la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation du bourg centre d'Uzès dans le cadre des compétences conférées par la loi NOTRE.

Au travers des orientations du Pacte Territorial pour le Gard 2016-2021, le Département a défini le cadre général de ses interventions concernant notamment :

- l'aménagement des espaces publics, la rénovation des bâtiments publics et la valorisation du patrimoine, l'eau et l'assainissement, le développement des équipements culturels et sportifs, la transition énergétique, dont les modalités sont établies par le « contrat territorial » qui est l'acte de référence de l'octroi du soutien du Département
- l'habitat et le logement, à travers le soutien aux logements sociaux (bailleurs sociaux et communaux), les maisons en partage, le programme Habiter mieux, la lutte contre l'insalubrité ainsi que le programme « A l'abri » dans les zones concernées (PPRI).
- le développement touristique en s'appuyant sur le Schéma Départemental du Tourisme, des Loisirs et de l'Attractivité (2018-2021)
- la mobilité, en complément des actions éligibles au contrat territorial (traversées d'agglomération, amendes de police)
- le numérique, dans le cadre de Wi Gard

Une attention particulière sera apportée aux projets d'importance ou d'effet notoire sur l'attractivité et le développement du territoire.

Les projets inscrits dans le cadre du présent contrat seront examinés selon les modalités définies par le Département à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Il est rappelé qu'à partir de novembre 2018 les demandes de subvention sont désormais établies à partir d'un dossier commun Etat-Département, mis en ligne sur le site internet www.gard.fr.

La date limite de transmission des dossiers reste fixée au 30 septembre de chaque année pour une programmation l'année suivante.

Article 9 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de Communes

La CCPU interviendra dans la réalisation du contrat à double titre.

D'abord par l'exercice de ses compétences statutaires, c'est le cas de la réhabilitation du centre socio culturel Pierre Mendès France qui accueille l'accueil de loisirs sans hébergement, compétence de la communauté de communes. Le bâtiment étant propriété de la commune, les travaux seront réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

Sur les actions du contrat sur lesquelles elle ne dispose pas de la compétence, la CCPU pourra intervenir si elle trouve un intérêt à leur réalisation. Ainsi la création d'une liaison douce entre

St Quentin et Uzès (aménagement durable) et la réalisation de parkings (attractivité touristique) sont autant d'actions qui s'inscrivent dans le projet de territoire de la CPPU. De même la mise aux normes du terrain de Rugby rejoint l'orientation stratégique « encourager les pratiques sportives » figurant dans l'axe 1 du projet de territoire.

Pour participer au financement de ces actions, la CCPU dispose d'un programme de fonds de concours à destination des communes membres.

Article 10 : Contributions et modalités d'intervention du PETR

A TRAVERS L'INGENIERIE DE PROJET

Le PETR est aussi porteur du SCoT dont le projet politique d'aménagement est la base du projet opérationnel du territoire des 6 prochaines années, dans lequel le projet de développement de la commune de St Quentin la Poterie s'inscrit. Tous les projets de la commune pourront ainsi recevoir l'accompagnement technique du PETR en matière d'aménagement et de planification. Pour le volet opérationnel, le PETR pourra accompagner le territoire sur le volet étude et préfiguration.

A TRAVERS L'INGENIERIE FINANCIERE

Le PETR est le guichet unique du territoire de l'Uzège Pont du Gard concernant les financements de projet via le programme LEADER mais aussi en sa qualité de partenaire privilégié des institutions via la contractualisation. En effet, le PETR est signataire de plusieurs démarches territoriales jusqu'en 2021 : le contrat de ruralité et le contrat territorial signé avec la Région qui définissent des objectifs et des enjeux dans lesquels s'inscrivent certains projets de la commune.

A ce titre le PETR continuera d'accompagner la commune dans la recherche de dispositifs de subvention appropriés pour tous types de projets et pour tous types de financement.

A TRAVERS LA MISE EN RESEAU & LA COOPERATION

Le PETR de par sa structure, travaille en collaboration très étroite avec les EPCI et la SPL en charge du tourisme. De plus, il est porteur d'un conseil de développement très actif à l'échelle du territoire. A ce titre, le PETR pourra mettre en réseau les différents partenaires pour la mise en œuvre de ses projets.

A TRAVERS L'INNOVATION ET L'EXPERIMENTATION

Dans le cadre du contrat région et du volet innovation, le PETR a souhaité axé son développement autour de la mobilité. Bien que non innovant à l'échelle nationale, sur notre territoire rural et extrêmement mal desservi par le réseau de transport collectif, c'est un véritable challenge de développer les réseaux de voix douce et des parkings relais pour permettre une plus grande fluidité et assurer un début de transition énergétique sur le territoire. St Quentin la Poterie s'inscrit dans cette démarche en décidant de travailler sur les aménagements de voix douce. Aussi le PETR accompagnera la commune sur ces projets.

Article 11 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Région Occitanie / Pyrénées –Méditerranée,
- le Département du Gard,
- le PETR Uzège Pont-du-Gard,
- La Communauté de communes Pays d'Uzès,
- La Commune de St Quentin la Poterie.

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune de St Quentin la Poterie notamment les Services de l'Etat.

L'organisation et le secrétariat permanent de cette instance de concertation est assuré par la commune St Quentin la Poterie.

Il a pour mission :

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du Contrat territorial Occitanie/Pyrénées Méditerranée, Département du Gard, PETR Uzège - Pont du Gard, Communauté de Communes Pays d'Uzès,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 12 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à St Quentin la Poterie le 1/10/2020

<p>La Présidente du Conseil Régional Occitanie</p> <p>Carole DELGA</p>	<p>Le Maire de la Commune de St Quentin la Poterie</p> <p>Yvon BONZI</p>
--	--

<p>Le Président du Conseil Départemental du Gard</p> <p>Denis BOUAD</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes Pays d'Uzès</p> <p>Fabrice VERDIER</p>
---	---

<p>Le Président du Pôle d'Equilibre Territorial Rural Uzège Pont-du-Gard</p> <p>Philippe MARCHESI</p>	
---	--